
**«TRANSHUMANISME ET
DROIT : FAVORISER LES
SAVOIRS ET
QUESTIONNEMENTS DES
ELEVES CITOYENS-
ACTEURS
D'AUJOURD'HUI ET DE
DEMAIN**

**(1er Février 2019-30 Juin
2021)**

FINANCEMENT :

**RECTORAT DE
L'ACADEMIE D'AIX-
MARSEILLE**

**RESPONSABLES SCIENTIFIQUES :
AURELIE MAHALATCHIMY, CHARGEE DE RECHERCHE
AU CNRS ; GUYLENE NICOLAS, MAITRE DE
CONFERENCES (UMR ADES, CDSA) ; MARTINE
PERRON, CHARGEE DE COMMUNICATION ET DE
VALORISATION (IE CNRS)**

Depuis bien longtemps, l'acquisition de connaissances, de savoirs, de pratiques relevant des sciences et techniques participe au développement humain comme à l'action de l'homme sur son environnement. Dans ce contexte, le transhumanisme peut être défini comme l'amélioration des capacités humaines par l'utilisation des sciences et techniques intégrées au corps. On peut considérer qu'il existe trois dimensions du transhumanisme : l'amélioration de la qualité de vie ; l'amélioration des performances individuelles ; la transcendance de l'espèce humaine ou posthumanisme (qui constitue la forme la plus poussée du transhumanisme et peut conduire à la création d'entités ou d'intelligences artificielles « supérieures »).angoisses, espoirs, passions, enjeux de pouvoirs se mêlent autour du transhumanisme et du posthumanisme, fortement médiatisés, vis-à-vis de leur impact sur le monde de demain.

Le cadre juridique peut faciliter ou freiner le développement du transhumanisme. Mais, dans tous les cas, son rôle est de l'encadrer, de le réguler pour que les valeurs communes qui sont chères à l'espèce humaine soient respectées. À cette fin, un débat sociétal est nécessaire.

Ce projet a trois objectifs principaux :

- l'obtention de données qualitatives sur les idées, opinions et questions des élèves du secondaire à travers des exemples concrets liant le droit avec les trois dimensions du transhumanisme dans trois domaines : la santé et l'amélioration de la qualité de vie, le sport et l'amélioration des performances individuelles, la procréation et la transcendance de l'espèce dans sa création et sa fin de vie.

- la participation des élèves à la conférence débat sur la thématique « Transhumanisme : de nouveaux droits ? » prévue à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence le 2 avril 2020 (reporté au 25 mars 2021 en raison de la pandémie de COVID-19).



- la sensibilisation des collégiens et lycéens au rôle social du droit et à leur propre rôle de citoyens acteurs du débat public.

Deux classes du secondaire (3^{ème} et 2^{nde}) ayant manifesté leur intérêt pour la thématique ont participé à l'étude. L'étude a débuté en juin 2019 et se terminera en juin 2021. Elle est basée principalement sur des échanges entre l'équipe de recherche, les enseignants et les élèves. Le premier échange (octobre 2019) avait pour objectif de réaliser une enquête « à froid » : en effet, les élèves n'avaient pas connaissance à l'avance de la thématique qui serait abordée avec l'équipe de recherche. Cette dernière leur a posé des questions simples sur leurs connaissances et leurs opinions sur le transhumanisme et le rôle du droit. Encadrés par leurs enseignants, les élèves ont ensuite effectué des recherches et approfondi leurs analyses, discutées lors d'un second échange en janvier 2020. La période qui suit a été consacrée à l'élaboration par les élèves de restitutions écrites et d'une restitution orale ayant vocation à être présentée lors de la journée-débat, en présence de représentants de la Commission nationale française pour l'UNESCO et de la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO. En effet, ce projet a également pour objectif de fournir à ces deux institutions les éléments participant à une décision d'agir ou non au niveau juridique (proposition de traité international ou de déclaration par exemple).

Le projet de recherche inclut également une enquête de satisfaction auprès des élèves et de leurs enseignants à des fins d'amélioration de la méthode.

La conférence-débat finale, qui devait initialement avoir lieu le 2 avril 2020, a été reportée au 25 mars 2021 en raison de la pandémie liée à la COVID-19. Ce report implique que des visio-conférences sont organisées par l'équipe de recherche, sur l'année scolaire 2020-2021, avec les élèves du secondaire sur la thématique du transhumanisme afin de maintenir leur intérêt pour le sujet et la conférence.

